

Lundi 7 décembre 2009 (Embargo 08.12.09 : 17h00)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Prix du social 2009 est décerné à l'Association Le Square de Marly

Le Square de Marly est lauréat du 2^{ème} Prix du social décerné par le Conseil d'Etat. Depuis 2007, ce prix de 10 000 francs remis tous les deux ans a pour but de récompenser les efforts et l'engagement de personnes et d'associations dans la création d'activités sociales, notamment en faveur de la jeunesse. Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat, remettra ce prix à l'Association Le Square, le 8 décembre à l'occasion de la traditionnelle Fête de la St-Nicolas à Marly.

Le Prix du social a été institué en 2006 et est décerné tous les deux ans. Il vise à encourager la création de projets en faveur de la population fribourgeoise, quelles que soient les classes d'âge et les nationalités.

Sélectionnée par un jury parmi 16 candidatures, l'Association Le Square, lauréate du Prix du social 2009, s'engage vigoureusement depuis 2002 en faveur de la population de Marly, en particulier des jeunes, et contribue ainsi activement à l'amélioration de leurs conditions de vie. Lors de la fête de la St-Nicolas, la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre remettra le prix d'un montant de 10 000 francs à son responsable, Michel Favre. Personnage bien connu des milieux fribourgeois de la jeunesse, ce dernier est à l'origine d'une multitude d'actions originales en faveur des jeunes qui caractérisent la commune de Marly depuis plusieurs années.

Les actions menées par cette association sont variées, alliant les activités créatrices et le travail d'information, notamment à travers un nouveau projet, depuis 2007, intitulé « Manger...Bouger ». Le message est resté le même : il faut aller à la rencontre des jeunes, se rendre sur « leur » territoire. Pour cela, ils sont une quarantaine d'animateurs semi-bénévoles à assumer les responsabilités des ateliers et des conférences, à se rendre le vendredi soir en « ville » et ainsi, à favoriser le dialogue et une meilleure cohabitation entre les habitants de Marly. En sept ans, ce sont près de 600 jeunes qui ont fréquenté l'une ou l'autre activité du Square.

Encourager les gens au dialogue et favoriser l'intégration est une des missions principales du Square. Ainsi, près de 75 % des jeunes ayant fréquenté les ateliers en 2008 étaient d'origine étrangère (17 nationalités différentes). Par ses activités, l'Association Le Square est parvenue à créer des synergies positives entre différents groupes sociaux.

Le Prix du social lui est décerné pour récompenser ses efforts et saluer l'engagement de ses membres. Ce montant est aussi un moyen d'aider matériellement cette association et de la soutenir dans son œuvre, puisque toutes les activités qu'elle propose sont gratuites.

Annexe : Invitation à la remise du Prix du social, Halle de gymnastique Marly Cité

CONTACTS ET INFORMATIONS

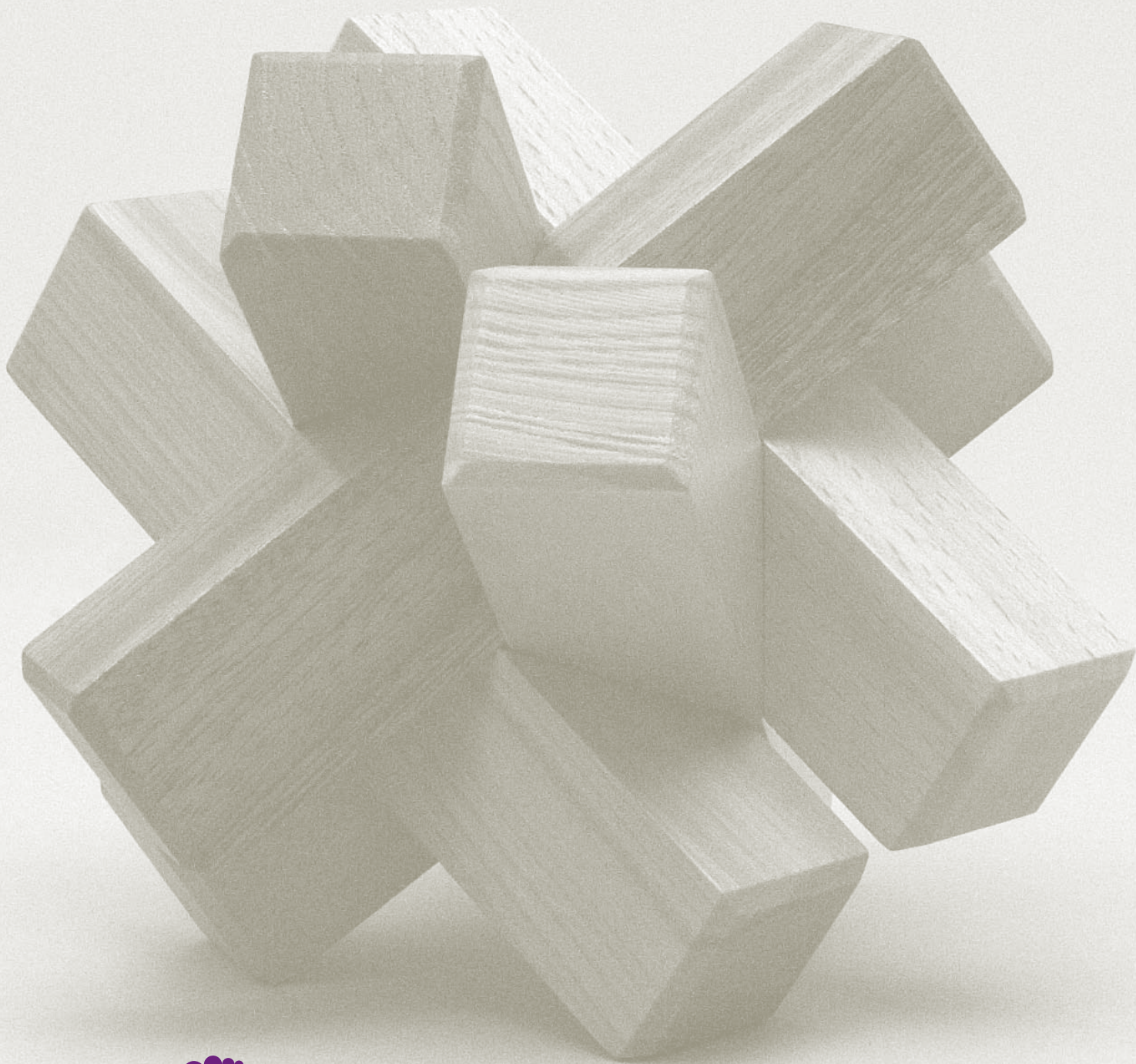
Service de l'action sociale, M. François Mollard, chef de service ou M. Jean-Claude Simonet, conseiller scientifique, tél. 026 305 29 92 (lundi 14h-15h)

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38



Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>

Engagement !



Prix du Social Preis für Sozialarbeit

Le Prix de l'État de Fribourg pour le travail social et pour le travail auprès de la jeunesse a pour but de saluer l'investissement, la motivation et la disponibilité des acteurs qui oeuvrent dans le domaine social. Il veut encourager les activités de bénévolat en reconnaissant leur importance dans la vie socioculturelle. Il consiste en un montant de 10'000 francs et récompense une activité ou un projet particulièrement créatif.

Mit dem Preis des Staates Freiburg für Sozial- und Jugendarbeit sollen das Engagement, die Motivation und stete Einsatzbereitschaft jener, die im Sozialbereich wirken, begrüsst werden. Der Preis will die Freiwilligentätigkeit fördern, indem er deren Bedeutung im sozialen und kulturellen Leben anerkennt. Er besteht in einem Geldbetrag von 10'000 Franken, mit dem eine Tätigkeit oder ein besonders kreatives Projekt belohnt wird.

Invitation Einladung

Remise du Prix du Social Übergabe des Preises für Sozialarbeit 2009

Mardi Dienstag

8 Décembre 17h00

8. Dezember 17.00 Uhr

À l'occasion de la fête de la Saint-Nicolas à Marly,
Halle de Marly-Cité

Anlässlich des St. Niklaus-Festes in Marly,
Halle de Marly-Cité

Programme

17h00

Allocution

**Anne-Claude Demierre
Conseillère d'État**

Remise du prix

Présentation du-de la lauréat-e

Apéritif

**Suivi d'une soirée festive
au marché de la Saint-Nicolas !**

Programm

17.00 Uhr

Ansprache

**Anne-Claude Demierre
Staatsrätin**

Preisübergabe

**Vorstellung der Preisträgerin-
des Preisträgers**

Aperitif

**Es folgt ein festlicher Abend
am St. Niklaus-Markt !**

